

Séance du 26 novembre 2019

Quorum atteint : 21 personnes  
Début du CA à 18h00

**Membres présents :**

M. JALU, représentant de la communauté de communes de Montauban  
M. TUNIER, représentant de la commune de Montauban  
M SAMSON, principal ; Mme TROADEC, principale adjointe ; Mme POT, gestionnaire ;  
Mme ROSSI, C.P.E  
Mme LESPEIX, Mme ESNAULT, Mme LE GUEN, Mme MEIGNANT, Mme MORINEAU,  
Mme LE GUENNEC, représentantes des personnels enseignants ;  
M. LIMOUX, M. CHARPENTIER, Mme CONCHIS représentants des personnels administratifs et  
techniques ;  
Mme ROUSSEAU, Mme LETAILLEUR, Mme SAMOYAUULT, Mme LEY NGARDIGAL,  
Mme POUSSIN, représentantes des parents d'élèves,  
Mme POTTELAINE, Mme SAMSON, déléguées des élèves au conseil d'administration.  
**Membre absent excusé :**  
M. GUITTON, conseiller départemental  
Mme DAUGAN, conseillère départementale  
Mme PENIEL, représentante des parents d'élèves

**Rappel de l'ordre du jour :**

**I – Approbation de l'ordre du jour.**

Une question diverse concernant l'école inclusive à la demande des personnels enseignants est ajoutée à l'ordre du jour. Une modification du règlement intérieur et une DBM sont également ajoutées à l'ordre du jour.

**II - Approbation des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 10 octobre 2019**

**III – Affaires pédagogiques**

**Adoption d'un règlement intérieur du conseil d'administration.**

Mise en place de la commission permanente, du conseil de discipline, de la commission éducative (modification de sa composition, les parents représentants en conseil d'administration y seront présents), Comité Education Santé Citoyenneté (réunion annoncée pour le 10 décembre), CHSCT, Commission des fonds sociaux, Conseil de la vie collégienne.

**Modification du règlement intérieur :**

Horaires nouveaux liés au dispositif « silence on lit » et gestion des retards. Vote à l'unanimité.

**IV - Affaires administratives et financières**

- Vote d'un contrat de maintenance avec la société TurboSelf.
- « Intendance numérique » : dans le cadre de la loi Egalim, il sera proposé un repas végétarien aux élèves intéressés (possible jusqu'à présent aux seuls les élèves végétariens avec l'aval des responsables légaux), à condition de s'inscrire au minimum 48 heures auparavant. Deux menus seront affichés sur Pronote et sur le site internet du collège.

- Prise en charge des frais de déplacement de Mme Cardin, journaliste intervenante dans le cadre du projet « reporter de guerre ».
- Frais de déplacement de Mme Lecollinet intervenante théâtre.
- Décision budgétaire modificative : présentation de la DBM n°8 pour information du CA, et vote de la DBM n°9 (prélèvement sur fonds de roulement) à l'unanimité.
- Présentation du budget 2020 par Mme Pot. Un échange s'engage à propos du service de restauration concernant les produits biologiques, le commerce équitable et le local. M Charpentier précise chaque notion et indique que 20% de produits bio représentent la valeur financière des produits, il serait intéressant de connaître la part représentée en volume.
- Fonctionnement : les parties administration et logistique et action pédagogique sont ensuite examinées. Il est fait mention des aides du département pour le séjour à Barcelone et le projet avec la cité de l'espace à Toulouse.
- Les projets 2020 sont également approuvés (cf document joint « projets 2020 »).
- Le service « vie de l'élève » est également examiné, le Conseil de vie collégienne sera sollicité avec la fin des travaux pour l'aménagement de certains espaces (forum, foyer).
- Vote du budget à l'unanimité.

#### IV - Questions diverses et informations :

Un représentant des enseignants expose les interrogations suscitées par les difficultés liées à la mise en place de l'inclusion scolaire. Une motion est exposée, elle sera jointe au procès-verbal du conseil d'administration (en pièce jointe).

Le chef d'établissement reprend les éléments qui ont été évoqués depuis la rentrée : une orientation vers un dispositif ULIS ou un IME ne s'accompagne pas d'une aide AESH, les démissions enregistrées pendant l'été ont également contribué à ces manques. A cette occasion, le dispositif du PIAL est exposé, dont l'un des objectifs est de résoudre ces difficultés à la prochaine rentrée.

Une représentante des parents d'élèves s'inquiète d'un remplacement de professeur. Ce remplacement est engagé et durera autant que nécessaire.

Pause méridienne trop courte pour certains élèves :

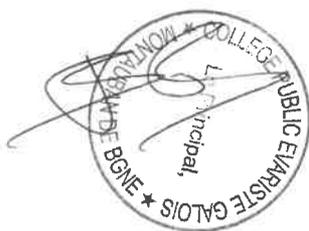
Le Principal fait part de la réponse de la région suite à une demande de modification des horaires de l'établissement, cette réponse est négative. Un responsable du personnel ATOSS fait part de sa surprise, le restaurant scolaire est rarement au plein de sa capacité (240 places) et ne ressent pas souvent de manque de temps de la part des élèves, les représentants des parents d'élèves sont invités à assister un midi au passage des élèves.

Une représentante des parents d'élèves revient sur l'intervention d'une l'association à propos du harcèlement et interroge sur les actions qui vont être engagées.

Le Principal annonce une prochaine réunion du CESC le 10 décembre pour aborder cette question.

Fin du conseil à 19h54.

Le Président, M Samson



Le secrétaire de séance